

POSTULAT
du groupe GRL, par le député Narcisse Crettenand, concernant les états généraux de
l'énergie (12.12.2007) 2.121

En préambule il est nécessaire de rappeler la réalité incontestable du changement climatique et de ses impacts ainsi que l'épuisement à venir des ressources fossiles.

L'émission de CO2 augmente l'effet de serre qui provoque le réchauffement climatique.

L'épuisement des ressources d'origine fossile induit une augmentation du prix de l'énergie et provoque des incertitudes d'approvisionnement qui fragilisent notre économie.

L'accès aux énergies va devenir de plus en plus un enjeu économique et une source de conflits géopolitiques entre les pays producteurs et/ou consommateurs.

Le Grand Conseil valaisan en acceptant le postulat de la société à 2'000 Watts déposé par le groupe radical-libéral a donné un signe positif dans le sens de la prise en compte de ces réalités pour notre canton et notre pays.

Il y a une double trajectoire que nous devons impérativement prendre pour assurer un développement durable en matière énergétique: celle des économies d'énergie et en parallèle celle du développement des énergies renouvelables.

Si en théorie tout le monde s'accorde pour approuver ces principes, en pratique on constate que ce n'est jamais le bon moment, ni le bon endroit pour accepter des mesures dont l'objectif premier, est rappelons-le, de permettre aux générations futures de disposer des ressources dont elles auront besoin pour leur développement.

Compte tenu de l'urgence d'agir, il faut s'engager dès maintenant pour fixer des objectifs ambitieux en la matière.

Par ce postulat, le GRL demande que le Conseil d'Etat organise sous l'égide de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) ou un organe similaire, un débat multipartite (états généraux) réunissant les organes concernés de l'Etat du Valais et des communes, les représentants politiques, d'associations professionnelles et d'ONG afin d'aboutir à faire un état des lieux et à prendre des décisions à long terme en matière d'économie d'énergie et de développement d'énergie renouvelable dans le cadre de la politique environnementale et du développement durable de notre canton.

Sion, le 12 décembre 2007
(14h50)

Groupe GRL, par
Narcisse Crettenand, député